LE TAMBOUR de Boran

N° 14 janvier 2016

www.boran-sur-oise.fr

Sommaire

◆ Page 1 Le mot du Maire - Intercommunalité
◆ Page 4 Portrait : le Club du 3ème Age
◆ Page 5 Vie associative
◆ Page 7 Vie locale
◆ Page 10 Travaux - Informations pratiques
◆ Page 11 Agenda - Etat Civil 2015

Le mot du Maire

Une nouvelle année débute avec la traditionnelle période des vœux et je suis donc heureux de vous présenter à toutes et tous mes vœux les plus chaleureux pour 2016.

Je souhaite aussi avoir une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2015, pour leurs proches. Parmi les personnalités disparues, nous n'oublierons pas Marcel PAQUET ancien employé communal, Jean SZCZEPANIAK ancien combattant et ancien pompier volontaire, Jean DARIDON Président des Anciens Combattants, Humbert GRÉCO, qui après avoir officié de nombreuses années dans notre café tabac avait fait son entrée au Conseil municipal en même temps que moi en 1995 pour deux mandats et notre collègue, conseiller municipal depuis 2001 Jean-Fred BALAVOINE. Ces cinq personnalités avaient un point commun autre que celui de nous avoir quittés trop tôt, c'était leur attachement profond à Boran.

En 2015, nous avons gardé le cap fixé en début d'année à savoir :
- le dépôt du permis de construire du Dojo et de la salle multi-activités pour nos associations et nos écoles.
- l'appel d'offres pour les 19 logements en "résidence services"" à destination de nos Anciens, qui remplacera à terme notre maison de retraite, est en cours de relecture et notre partenaire Oise habitat promet les premiers coups de pelle en septembre 2016.

- le lancement de notre étude urbaine nécessaire à l'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme, cela, grâce au financement et à l'appui technique du Parc Naturel Régional présidé par notre Conseiller Départemental Patrice Marchand, Maire de Gouvieux.

Cette année 2015 a été aussi une année de changements comme la prise en charge des Nouvelles Activités Périscolaires par la Communauté de Communes La Ruraloise, l'instruction des documents d'Urbanisme par la Communauté de Communes du Pays de Thelle via la Ruraloise. Il a fallu aussi adapter notre budget aux baisses de dotations de l'Etat et donc économiser sur des postes dits superflus comme les éclairages de fin d'année ou le feu d'artifice. Je n'oublie pas le travail et les efforts de nos employés des services municipaux que nous avons grandement sollicités en 2015 pour réaliser certains de nos projets afin d'en réduire les coûts, je pense particulièrement aux travaux de voirie à l'Orée du village ou d'aménagements au cimetière.

L'année 2015 comme toutes les années qui suivent les élections municipales a donc surtout été une année de dossiers mis à part les fenêtres remplacées aux écoles maternelle et primaire pour une dépense de 42 000€.

Concernant la Sécurité et pour vous permettre d'évaluer l'efficacité de nos actions préventives (Police Municipale et vidéo protection), je vous rappelle notre indicateur de référence qu'est le nombre de cambriolages en 2012 soit 17 juste avant la mise en place de notre vidéo protection début 2013. S'en sont suivis 9 cambriolages en 2013, 3 cambriolages en 2014. En 2015, nous n'avons subi que 2 cambriolages soit un peu moins de 1 cambriolage pour 1000 habitants, la moyenne du département de l'Oise étant d'environ 4 pour 1000 et dans le Val d'Oise d'environ 7 pour 1000.

2015 c'est aussi le renouveau de notre Centre de Première Intervention des pompiers volontaires de Boran sous les ordres de Bruno KREMER dont je salue l'arrivée et le dynamisme.

L'année 2015 a été marquée par la réussite exceptionnelle de notre fête de la St Jean mais n'oublions pas le bal du 14 juillet sur la Plage du Lys-Chantilly qui commence à renaître, les pièces de théâtre, les brocantes, la bourse aux plants, les concours de pêche, le carnaval, le salon du livre, et tout dernièrement la fête d'Halloween et le marché de Noël qui montrent l'importance de notre cohésion associative et communale.

Je profite de ces vœux pour répéter une nouvelle fois toute la reconnaissance que j'ai pour le travail quotidien et souvent effectué dans l'ombre par l'ensemble de ces bénévoles et responsables qui animent nos différentes associations locales.

Pendant ce temps, nous avons pu conserver un taux de taxe foncière qui reste inférieur de 35 % à la moyenne des communes de notre taille dans le département de l'Oise.

En 2016, nous continuerons à soutenir les associations, les commerces et entreprises locales malgré les 475 000 € cumulés de suppression de dotation de fonctionnement par l'Etat durant ce mandat. Cette baisse sera compensée en grande partie par une baisse de nos investissements ce qui signifiera encore moins de travail pour nos entreprises particulièrement dans le BTP, secteur déjà largement touché. En 2016, nous attaquerons les études techniques pour le déploiement de la fibre optique sur notre commune pour un raccordement programmé fin 2017 début 2018.

Au niveau intercommunal, de gros dossiers nous attendent, le Préfet de l'Oise pour faire appliquer la réforme territoriale et la loi NOTre avec son seuil plancher des 15000 habitants nous incite à fusionner avec une intercommunalité plus importante à savoir la CC du Pays de Thelle. Les prochaines semaines seront donc consacrées aux modalités techniques d'une fusion et je me

félicite des excellentes relations que nous entretenons avec son Président Jean-François Mancel pour mener à bien ces discussions. L'application de cette loi ne devra pas nous faire perdre l'identité et la proximité que nous avons développés depuis douze ans grâce au sérieux et au savoir-faire de l'ensemble du personnel de la Ruraloise que je tiens à féliciter pour leur professionnalisme.

Fort de tous ces dossiers à mener, je vous renouvelle en mon nom et en celui de tout le conseil municipal, tous nos vœux de santé et de réussite dans vos projets pour cette année 2016.

Bien à vous,

Jean-Jacques DUMORTIER
Maire de Boran sur Oise
Président de la CC la Ruraloise

Point sur l'Intercommunalité

Dès ma prise de fonction de Maire en 2004 je me suis attaché à couper tout lien avec le Grand Creillois dont la volonté d'expansion ne faisait aucun doute.

Ainsi par délibération du 08/11/2005, sur ma proposition, le conseil municipal a délibéré pour sortir du GEP de la vallée Bréthoise prédestiné à définir les contours de la future agglomération creilloise. Par délibération du 20/01/2006 c'est la mission locale du Grand Creillois que nous avons quittée.

Pendant dix années passées à la Communauté de Communes La Ruraloise, je me suis toujours opposé à tout tissage de liens avec le Grand Creillois et avec Pierre Sud Oise. Depuis mon élection en qualité de Président de la Communauté de Communes, je me suis rapproché des Présidents de l'Aire Cantilienne et du Pays de Thelle et c'est avec ce dernier que j'ai finalisé l'accord sur l'instruction des actes d'urbanisme et le projet d'élaborer un SCOT en mai dernier.

Le 12 octobre 2015 le Préfet de l'Oise nous a transmis le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qu'il a présenté, le même jour, aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). La procédure s'inscrit dans les dispositions de l'article L5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi portant « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe) du 7 août 2015. Ce schéma s'applique essentiellement, dans notre département et dans un premier temps, à fusionner des EPCI de moins de 15 000 habitants avec leur voisin le plus proche et le plus cohérent. Trois choix s'offraient donc au Préfet pour notre Communauté de Communes de 13 197 habitants.

Une fusion avec :

- Pierre Sud Oise 11 000 habitants (proche du Grand Creillois et qui partage d'ailleurs leur SCOT).
- L'Aire Cantilienne qui correspond à notre bassin de vie (collège, Lycée, Canton, Parc Naturel Régional).
- Le Pays de Thelle qui correspond à notre typologie d'habitat et de population.

C'est ce dernier choix qui nous est proposé alors que le Président du Grand Creillois dans la presse locale avait multiplié les annonces pour fusionner avec Pierre Sud Oise et la Ruraloise et que l'Aire Cantilienne ne souhaite pas agrandir son territoire vers l'Ouest.

Afin de pouvoir donner officiellement notre avis en connaissance de cause j'ai engagé en ma qualité de Président de la Ruraloise avec le Président du Pays de Thelle et avec le concours du Sous-Préfet compétent et de la directrice des Finances Publiques, une première analyse juridique, financière et fiscale de nos 2 communautés.

Au cours de 4 réunions (19 octobre, 5 novembre, 19 novembre et 23 novembre 2015) nous avons constaté que nous étions soumis à un environnement territorial similaire, que nos compétences et nos ressources étaient certes différentes mais complémentaires, mais que rien ne s'opposait à les rapprocher progressivement en utilisant les délais ouverts par la loi, sans oublier que nous traitons déjà en commun nos documents d'urbanisme et un projet de SCOT. Il nous est également apparu que le passage à plus de 60 000 habitants pouvait nous permettre de substantielles économies d'échelle et que nous pouvions constituer entre les agglomérations beauvaisienne, creilloise et francilienne un territoire autonome, solide et équilibré permettant de protéger nos populations de toute pression extérieure.

Certes, il nous appartient désormais d'aller plus loin en approfondissant nos travaux d'analyse juridique, financière et fiscale. Cette démarche sera poursuivie intensément en utilisant pleinement le délai qui s'écoulera jusqu'à la date de la fusion le 1er janvier 2017. Il est hors de question que les intérêts fiscaux de nos concitoyens et de notre Commune soient menacés.

Dans sa délibération du 8 décembre dernier, le Conseil Municipal a regretté cette loi qui n'a pour but que de vider les petites communes de leur substance au profit d'intercommunalités de plus en plus grandes et a constaté une nouvelle fois que l'Etat n'est pas cohérent dans ses actions. En effet, le Préfet a su reconnaître, en décembre 2013, en nous séparant des communes du canton de Neuilly-en-Thelle dans le cadre de la refonte des cantons départementaux que le bassin de vie de Boran est bien situé sur Gouvieux et Chantilly particulièrement pour la partie scolaire et les transports ferroviaires vers Roissy et Paris et pour notre engagement environnemental dans le Parc Naturel Régional. Puis en octobre, il propose une fusion de notre Communauté de Communes avec le Pays de Thelle dont le siège est à Neuilly-en-Thelle.

Le Conseil Municipal a donc émis un avis favorable à la proposition n°4 de Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) portant sur la fusion de la Communauté de communes de la Ruraloise avec la Communauté de communes du Pays de Thelle sous réserve que dans l'approfondissement des modalités de cette fusion que notre commune et que nos habitants en tirent progressivement une amélioration et une extension des services mis à leur disposition et non pas une régression des services apportés comme la Petite Enfance (halte-garderie, Centres de loisirs, Périscolaire, NAP..) compétence optionnelle qui pourrait être remise en cause en 2018 alors que nous aurons mis treize années à les développer dans l'Intercommunalité.

JJD

Portrait

Les Associations Boranaises :
LE CLUB DU TROISIÈME AGE

Avec l'allongement de la durée de vie, les seniors sont de plus en plus nombreux. Dégagés de leur vie professionnelle et des contraintes familiales, les retraités ont du temps, de l'énergie mais aussi des savoirs faire et des compétences à partager, qui sont autant de richesse pour la collectivité.

Si la solitude vous pèse, le manque de liens sociaux se fait sentir, ne cherchez plus, le club du 3ème âge est fait pour vous car on se rencontre, on y échange, on communique, on se distrait, on brode et on rit en communauté.

Place à l'interview croisée de la présidente du club, Madame Rouland et de la trésorière Madame De Dauw :

- Quelle est la date de création de ce club du 3ème âge ?

En 1977 , la création du club du 3ème âge est initiée par un conseiller municipal Mathieu SARTHOU.

- Combien de membres actifs compte l'association et comment peut-on y entrer ?

Le club du 3ème âge est composé de 25 membres actifs de plus de 60 ans, 5 hommes et 20 femmes.

Pour nous rejoindre, il suffit d'avoir 60 ans (et même disent-elles en chœur avec un petit sourire), nous pouvons accueillir quelques quinquagénaires qui auraient envie de se joindre à nous.

Mais le club n'est pas réservé aux seuls Boranais puisque 5 membres viennent de communes avoisinantes. La cotisation est fixée à 40€ l'année.

Le bureau de l'association :
- Présidente : Madame ROULAND
- Trésorière : Madame de DAUW
- Secrétaire : Madame DOCHLER

- A quelle fréquence et où vous réunissez-vous ?

Le club est ouvert 3 fois par semaine, les mardi, mercredi et jeudi après-midi de 14h à 18h dans le local mis à notre disposition par la mairie situé au 17 Place Bourgeois.

- Quelles sont ses activités?

- Jeux de société et de carte au moins 2 fois par semaine : monopoly, scrabble, triomino, belote, tarot, rami, rummikub....
- Tricot et broderie
- Deux sorties sur un jour : ce fut, par exemple, le bord de mer, Fécamp, le canal de Briare, (le premier pont d'Eiffel), le Marquenterre....
- Un repas annuel
- Un repas lors de chaque anniversaire d'adhérent
- 3 repas qui ont lieu lors d'évènements municipaux : un repas lors de deux brocantes d'automne et de printemps et celui qui a lieu lors du marché de Noël
- La bûche de Noël
- La galette des rois
- L'assemblée générale donne lieu à une partie de crêpes en février
- Le voyage du CCAS en juin auquel participent de nombreux membres du club.

Bref, tout est prétexte au club pour se réunir, manger en convivialité et s'amuser !

Il est important de noter que la dizaine de tricoteuses que compte le club tricotent pour petits et grands toute l'année et vendent leurs œuvres lors du marché de Noël. La plus forte vente de tricots a eu lieu sur le marché 2015 : merci à la clientèle Boranaise !

Nous profitons de cet article pour lancer notre appel aux dons : que les Boranais ayant des laines et des boutons inutilisés pensent au club du 3ème âge, les tricoteuses et brodeuses pourraient aisément leur redonner une seconde vie…

Pour tout renseignement,
contacter Madame Rouland au 06.95.49.43.87.

IV

VOYAGE ANNUEL DU CLUB DU 3ème AGE

Le Centre Communal d'Action Sociale organise comme chaque année, avec la participation du comité des fêtes, son voyage annuel à destination des anciens qui pourront découvrir du 12 au 18 juin 2016 l'Ile d'Oléron. Au programme : Le château d'Oléron et le Fort Royer, la Rochelle, l'ile de Ré, mini croisière Fort Boyard. Séjour ouvert à tous selon les places disponibles. 595 euros par personne. Renseignements en mairie.

Vie associative

LA 5ème FÊTE DU LIVRE

La 5ème fête du livre de Boran-sur-Oise a eu lieu le dimanche 11 octobre comme d'habitude, à la salle des fêtes.

Deux nouveautés cette année :

- beaucoup plus d'auteurs puisque 10 écrivains proposaient leurs œuvres,
- la présence de Gribouilletout qui vous croquait en caricature et/ou en silhouette : il a fait le bonheur des petits et des grands.

Comme toujours les activités manuelles ont fait le plein de candidats l'après-midi avec la réalisation de marques-pages et galets peints : l'imagination des enfants est alors sans limite car de véritables merveilles ont vu le jour. A ne pas oublier : le stand calligraphie qui a toujours ses adeptes. Une conteuse a conté trois fois dans la journée. La journée a été clôturée par la tombola qui a fait de nombreux heureux grâce aux très beaux livres offerts par Madame Brunissen créatrice du blog *mafamillezen.com*, le webmag des parents des 6-14 ans ! Un grand merci à toutes les bénévoles qui ont œuvré à la réalisation de cette journée et à nos deux « décoratrices » : Bénédicte FONDU et Véronique BATTISTA. IV

SOIRÉE THÉÂTRE DE LA MAISON POUR TOUS

Le samedi 12 décembre, la troupe théâtrale de Verneuil-en-Halatte à nos côtés depuis de nombreuses années, nous présentait sa comédie "la symphonie des faux culs" d'Olivier Lejeune. Le public est venu nombreux pour l'occasion et cette fois encore, rires et bonne humeur étaient bien présents... Un grand merci à la troupe pour ce bon moment. BF

SOIRÉE HALLOWEEN

Une journée pas comme les autres. Après deux jours et demi de montage, c'est le stress dans l'équipe Dessine-moi Demain... Les portes de la salle des fêtes vont ouvrir et personne n'a la moindre idée du monde qui attend dehors. 16 heures, les visiteurs entrent et tombent nez à nez avec une sorcière au chaudron fumant et à l'air peu commode, dans un jardin de citrouilles. En-dessous, une immense table à la Harry Potter dispense ses merveilleuses créations manuelles que réaliseront les enfants. Tout autour, les stands de jeux, certains gratuits, d'autres payants, sont assaillis par les enfants : stand de tir sur méchants, morpion géant, «la main dans le chaudron», la chasse aux fantômes et le vise-au-trou, les différents coins calmes pour parents et enfants dont la maison des contes, sans compter une immense maison hantée construite sur la scène. VK

PARTICIPATION de L'ASSOCIATION C4 ELECTRO DANCE au CHAMPIONNAT du MONDE

L'association boranaise C4 Electro Dance s'est présentée au concours de danse électro à Nanterre le 15 octobre dernier. Ce championnat du monde réunissait Mexique, Espagne, Italie, Russie, Maroc, Canada et France. Le parcours de notre association a été plus qu'élogieux puisque les C4 jeunes Junior étaient en ¼ de finale contre l'Ile de France adulte et les C4 adulte ont atteint la finale contre Mexico qui l'a emportée. Nos vives félicitations à ce groupe de jeunes qui représente avec brio les capacités artistiques de notre commune.
Vous voulez les rejoindre ? Rendez-vous le lundi à 19h à la salle de danse du centre socioculturel. CR

SOIRÉE PAELLA du FOOTBALL CLUB BORAN

Beau succès le samedi 7 novembre où pas moins de 166 personnes étaient rassemblées pour une soirée Paella qui réunissait les joueurs, leurs familles, les supporters et beaucoup d'habitants de Boran à la salle des fêtes. Un repas convivial dans une joyeuse ambiance pour cultiver l'amitié des Boranais. Remerciement à tous ceux qui ont travaillé pour la réussite de cette soirée, à M. le Maire qui nous a fait l'honneur de sa visite et surtout à Mme De Sampaio Christine pour son organisation. ADS

REPAS des ANCIENS

Comme chaque année, le repas des "Anciens" a eu lieu début octobre. Tout s'est bien passé dans la bonne humeur: un bon repas animé cette fois-ci par une interprète du répertoire d'Edith Piaf.
Nos aînés ont eu plaisir à se retrouver ensemble, à parler, à discuter, à blaguer et bien sûr à danser. Une bonne journée pour tout le monde !

AS

COURS de TAILLE sur le VERGER COMMUNAL

Ce samedi 28 novembre, malgré le froid, les adhérents des jardins familiaux étaient présents pour le premier des trois cours de taille d'arbres fruitiers organisés par l'association. L'animateur après un cours théorique a fait une démonstration et les adhérents ont mis en application le cours dispensé sur des pommiers. Le cours suivant s'est tenu le samedi 12 décembre et le 3e et dernier cours le samedi 16 janvier. L'association des jardins familiaux assure le financement de ces cours ainsi que l'achat du matériel nécessaire. Les participants étaient ravis de cette formation initiale de taille d'arbres fruitiers. MR

Vie locale

RÉSULTATS du 1er CONCOURS de DESSIN

Nous adressons nos vives félicitations à la jeune Daphné TINTILIER, 8 ans, heureuse gagnante du premier concours dessin organisé par la Commune sur le thème : **Boran-sur-Oise, ses paysages, ses bâtiments, ses monuments.**

C'est le dessin de Daphné qui a été choisi pour figurer en première de couverture de ce 14ème numéro du Tambour. Nous félicitons également pour leurs dessins Nathan BEREAU 8 ans (2ème place) et Priam BEMER 8 ans (3ème place). Bravo à tous ces jeunes artistes ! JJD

MARCHÉ DE NOËL DU 13 DÉCEMBRE

Le marché de Noël, organisé cette année en centre-ville à l'initiative des commerçants, a rencontré un vif succès.

Pas loin de 23 stands proposaient des produits à la vente (traiteur, produits de fêtes, vin, sapins, décorations de Noël, idées cadeaux…) ainsi que de nombreuses activités (animaux de la ferme, maquillage, ateliers créatifs pour les enfants, tombola, démonstration de danses…).

Cette manifestation n'aurait pas pu être une telle réussite sans l'énergie :

- des commerçants de Boran participants,
- des exposants et participants, notamment M. et Mme TANGUY pour les animaux de la ferme, Anita coiffure pour la décoration du podium,

- des associations participantes telles que les parents d'élèves (UNAPPE et FCPE), le Club du 3ème Age, Célinda'Mouv, Concerto, le rock bebop de Madame Conquet, le comité des fêtes pour le lâcher de ballons,
- l'animation par Discovery Animations,
- les pompiers volontaires de Boran qui, en plus de proposer un stand sur le marché, ont bénévolement aidé les services techniques municipaux à l'installation matérielle de ce marché.

La vente des places pour les exposants a permis de financer entièrement la tombola. Les bénéfices de la tombola ont été entièrement reversés aux caisses des écoles à savoir 900 euros pour l'école primaire et 600 euros pour l'école maternelle. Un merci particulier à Carine Coiffure et au Disque Bleu pour leur implication.

Prochaine édition : le 11 décembre 2016.

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Votre demande d'autorisation d'occupation du domaine public (camion de déménagement, dépôt de benne, échafaudage…) peut s'effectuer par internet en vous rendant sur le site de la commune http://boran-sur-oise.fr, rubrique : Vie municipale / Démarches administratives.
Le formulaire à télécharger est à renvoyer directement à la Police Municipale soit dans leur boite aux lettres au 21, rue J.J. Courtois ou via leur adresse mail : police.boransuroise@orange.fr
Attention toute demande doit être envoyée au minimum 1 semaine avant la date prévue pour pouvoir être traitée.

Vie locale

BIENVENUE À 3 NOUVEAUX COMMERCES À BORAN !

• VRAI STYLE

Monsieur HUBERT qui personnalise les vêtements et les objets va ouvrir fin janvier une boutique 12 rue du château à Boran.

Il parcourt depuis 10 ans les galeries marchandes des hypermarchés environnants ainsi que les marchés de Noël. Vous avez envie de personnaliser vos vêtements ou accessoires type téléphone portable, peluche, mug.... avec vos photos éventuellement ? Rendez-vous sur le site du magasin : www.vraistyle.com

Pour tout renseignement, téléphoner au 06 99 37 14 88.

• LES BIJOUX D'AMPHÉA

Cantilienne de naissance et boranaise depuis 1969, Hélène GUICHARD a transféré fin janvier sa boutique de Chantilly où était installée sa société depuis 2010 à Boran.

Passionnée par la création des bijoux fantaisie, elle se met au service de ses clientes pour la création de leur parure de mariage, mais également pour le quotidien, elle maîtrise différentes techniques pour les mélanges de matières (argent, perles nacrées, cristal de Swarovski, métal, bois, gemmes et pierres diverses telle que la pierre de lave et les agates).

Si les clientes ne trouvent pas leur bonheur dans la gamme proposée, un modèle sur demande peut leur être suggéré dans des délais très courts. Elles auront ainsi un modèle unique qui leur correspondra tout à fait.

Depuis quelques années, « Les bijoux d'Amphéa » est partenaire officiel du Comité Miss France Région Picardie et crée donc à chaque élection de Miss Oise et Miss Picardie les parures de bijoux qui correspondront le mieux aux tenues et aux personnalités des candidates. Hélène GUICHARD conçoit également la parure de bijoux que porte Miss Picardie à l'élection de Miss France. Dans sa boutique 7 rue de Beaumont, elle assurera également la réparation des bijoux fantaisie. Sur simple demande, un devis sera proposé et les clientes pourront ainsi remettre avec plaisir les bijoux qu'elles avaient mis de côté. Des ateliers de création de bijoux seront également proposés au public.

www.bijoux-amphea.com

• STUDIO PHOTO ARNOGRAPHY

Arnaud GRAS, portraitiste de France 2015, ouvrira prochainement 6 Place Bourgeois son studio en lieu et place de la superette fermée depuis des années.

Contact : 06.63.93.67.61 - www.arnography.fr

Erratum
Votre traiteur « Aux délices de Chris » est joignable au 03.44.57.86.59 pour le portage de repas à domicile.

BIEN STATIONNER RESPECTER L'ESPACE PUBLIC
2 bonnes résolutions pour 2016

Suite aux différentes plaintes de piétons et de riverains auprès de la Police Municipale et de la Mairie au sujet du stationnement et de la libre circulation des piétons, un dernier rappel pour les étourdis :

Un stationnement « très gênant » :

- **sur un passage piéton,**
- **sur le trottoir et qui gêne la libre circulation des piétons, poussettes ...**
- **devant une bouche d'incendie,**
- **sur un emplacement réservé aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées,**
- **en double file**

est passible d'une contravention de 135€

Le non ramassage des déjections canines : 38€

Un stationnement de plus de 7 jours (voiture ventouse) : 35€

Un stationnement abusif sur une zone bleue : 17€

Une poubelle sortie avant 19 h la veille de la collecte : 11€

DERNIERS JOURS POUR VOTRE DON

La Commune a lancé en novembre un appel aux dons pour la réfection de l'allée d'accès à l'église St Vaast classée au titre des Monuments Historiques.
A ce jour, le total des sommes reçues s'élève à 14 890 euros. Les dons pourront être reçus en mairie jusqu'au 29 Février 2016.
Pour rappel : les particuliers qui procéderont à un don pourront bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable du foyer fiscal (si le montant du don excède la limite des 20% du revenu imposable, l'excédent sera reporté sur les cinq années suivantes.)
Exemple : un don de 50 € vous fera bénéficier de 33 € de réduction d'impôts.
Le don pourra se faire par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public qui délivrera un reçu.
En vous remerciant de votre participation ! *JJD*

BOULANGERIE ANDRIEUX

La Fédération des Boulangeries de L'Oise a organisé son 7ème concours annuel sous candidature libre.

65 participants de valeur reconnue se sont présentés. La boulangerie Andrieux David de Boran a remporté avec brio la 4ème place en présentant son produit fétiche *« La Boranaise »*. Félicitation à notre boulanger reconnu pour sa gentillesse et son application professionnelle.

CR

STAGES SPORTIFS

L'école municipale des sports de Boran organise des stages sportifs pour les enfants âgés de 9 à 14 ans (CM1/CM2 et collège) pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps 2016.

Stage de cirque : du 11 au 15 avril 2016.
Inscriptions en mairie jusqu'au 26/03/2016

Trois autres stages sportifs (VTT/ Escalade/ Voile) seront prévus au mois de juillet 2016. Vous en serez informés dès le mois de mars 2016. Pour tout renseignement, contactez Fabrice DUQUESNOY au 06.84.92.70.76.

FD

LE SITRARIVE

Le SITRARIVE est le Syndicat intercommunal et interdépartemental d'aménagement et d'entretien de la Thève, de la Vieille Thève, de la Nouvelle Thève, du Ru Saint Martin et de leurs affluents.

Le SITRARIVE en quelques chiffres :

- Gestion de 55,47 kms de cours d'eau
- 12 communes adhérentes :
  Asnières-sur-Oise, Boran-sur-Oise, Coye-la-Forêt, La Chapelle en Serval, Lamorlaye, Mortefontaine, Orry-la-Ville, Plailly, Pontarmé, Saint Witz, Survilliers et Thiers-sur-Thève
- 24 délégués communaux dont 5 membres du bureau
- 1 Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) encadré par une Déclaration d'Intérêt Général (DIG)
- Depuis 2012, c'est 38,30 kms de cours d'eau entretenus et restaurés pour un montant d'environ de 336 000 € TTC. L'ensemble de ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 80%.

Le fonctionnement du SITRARIVE :

- Le syndicat perçoit des participations communales calculées en fonction de la longueur des berges et du nombre d'habitants de chaque commune adhérente.
- Des organismes, tel que l'Institut de France, la SANEF et le Parc Astérix participent financièrement au fonctionnement du SITRARIVE.
- De plus pour les campagnes de travaux, le SITRARIVE demande des subventions à ses partenaires financiers qui sont l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Départemental de l'Oise.

Les missions du SITRARIVE :

- Suivi et mise à jour de son programme de travaux quinquennal
- Mobilisation des collectivités /agriculteurs/propriétaires concernés
- Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration
- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique
- Travaux d'entretien : Programmation, rédaction des documents administratifs et financiers, mise en œuvre et suivi
- Surveillance des cours d'eau, interventions d'urgence, réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions et entretien courant
- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement

Représentants de la Commune de Boran à ce syndicat :
Messieurs Janick Roncin et Alain Coudert
Montant de la cotisation 2015 pour Boran : 212,45 euros.
JR

Travaux

• **Remplacement des fenêtres de la façade avant à l'école maternelle**

• **Remplacement de fenêtres à l'école primaire**

• **Aménagement de l'entrée du cimetière**

Elections

RÉSULTATS DES RÉGIONALES 2015

1er tour : dimanche 6 décembre

Nombre d'inscrits	1523
Nombre de votants	828 (54,37%)
Blancs	21
Bulletins nuls	5
Nombre de votes exprimés	802
Ont obtenu :	
L'humain d'abord	23
Une région fière et enracinée	317
Lutte ouvrière	8
UPR	10
Pour vous	108
Avec Xavier BERTRAND, une région au travail	254
Debout la France	21
Nous citoyens	10
Le rassemblement	51

2ème tour : dimanche 13 décembre

Nombre d'inscrits	1523
Nombre de votants	937 (61,52%)
Blancs	31
Bulletins nuls	28
Nombre de votes exprimés	878
Ont obtenu :	
Une région fière et enracinée	357 (40,66%)
Avec Xavier BERTRAND, une région au travail	521 (59,34%)

Informations Pratiques

MAIRIE DE BORAN SUR OISE

1 rue de la Comté
60820 Boran sur Oise
Standard : 03.44.21.63.13
Fax : 03.44.21.63.11
E-mail :
mairie-boran-oise@wanadoo.fr
Site internet :
www.boran-sur-oise.fr

Lundi	9h-11h30 et 14h-17h30
Mardi	9h-11h30 et 14h-17h30
Mercredi	9h-11h30
Jeudi	9h-11h30 et 14h-17h30
Vendredi	9h-11h30 et 14h-17h30
Samedi	9h-11h30

POLICE MUNICIPALE

21 rue Joseph et Joséphine Courtois
60820 Boran sur Oise
03.44.21.27.86 / 06.07.30.56.47
police.boransuroise@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

10 rue de la Comté
60820 Boran sur Oise
03.44.21.88.91

Mardi	16h30-18h30
Mercredi	15h00-18h
Vendredi	16h30-18h
Samedi	15h00-18h

Agenda

SAMEDI 20 FÉVRIER
Assemblée Générale des Jardins Familiaux
et distribution de graines
10h au local 21, rue J.J. Courtois

VENDREDI 26 FÉVRIER
Loto de l'école primaire - 20h à la Salle des fêtes

SAMEDI 5 MARS
Belote du Football Club Boranais
20h30 à la Salle des fêtes

MERCREDI 16 MARS
BdBUS en fête
Venez découvrir l'univers de la bande-dessinée et vous initier à la création d'un strip (bande-dessinée de quelques cases) en participant gratuitement aux ateliers proposés. Renseignements et inscriptions à la bibliothèque ou au 03.44.21.88.91.
De 13h30 à 17h30 à la Bibliothèque

VENDREDI 18 MARS
Soirée Celtique du comité des fêtes
20h30 à la Salle des Fêtes

SAMEDI 19 MARS
Carnaval

SAMEDI 26 MARS
Fête de Pâques Dessine-moi Demain

SAMEDI 23 AVRIL
Récital de chansons *avec sketchs, présenté par la Compagnie Scoliose : Après s'être produit pendant un an au café de la Gare à Paris, et au théâtre de l'Européen en première partie de Stéphane Guillon, le groupe SCOLIOSE poursuit sa route : il viendra enchanter le public de la Ruraloise avec un spectacle proprement hilarant. Dans la droite ligne de Francis Blanche, nos trois olibrius débordent d'un humour ravageur et d'une énergie époustouflante, accompagnant leurs chansons loufoques d'instruments des plus bizarroïdes. A ne pas manquer, spectacle tout public, enthousiasme garanti pour petits et grands.*
20h45 à la Salle des Fêtes

SAM 23 AVRIL AU DIM 1er MAI
Fête du Carouge

DIMANCHE 1er MAI
Brocante de printemps

JEUDI 5 MAI
Concours toutes pêches sur les bords de l'Oise
Inscriptions de 8h30 à 9h

VENDREDI 13 MAI À 18H AU LUNDI 16 MAI
Enduro carpes à l'étang à 16h
Inscriptions avant le 1er mai au 06.45.75.72.11

DIMANCHE 22 MAI
Concours de pêche au quiver sur les bords de l'Oise
Inscriptions de 8h à 9h

SAMEDI 4 JUIN
Cérémonie « Un bébé, Un arbre » à 11h aux Etangs
Et **journée de l'environnement**

DIMANCHE 5 JUIN
Concours des jeunes avec lâcher de truites
à l'étang de 8h30 à 11h
Fête familiale du Prieuré à partir de 14h30

SAMEDI 11 JUIN
Journée des peintres
Départ à 9h30 de la salle de la gare

DIMANCHE 12 JUIN
Démonstration de judo et remises de ceintures
14h00 à la Salle des fêtes

SAMEDI 18 JUIN
Pièce de théâtre de la M.P.T.
20h00 à la Salle des fêtes

SAMEDI 25 JUIN
Fête de la Saint Jean au stade
(voitures anciennes, tournoi de football, concerts, démonstration de danses, barbecue, feu de la St Jean)
Journée des 5 sens
de l'association Dessine-moi Demain

Etat Civil 2015 de la commune

ILS SONT NÉS

GILLES PRÉZOT Leena née le 16 janvier 2015 à Beauvais
CUTANDA Léandre né le 10 février 2015 à L'Isle-Adam
DAOUD Loïc né le 18 février 2015 à Pontoise
PEZIN Léanna née le 21 février 2015 à Creil
DRADETTI Victoria née le 16 mars 2015 à Senlis
PARMENTIER Juan né le 28 mars 2015 à L'Isle Adam
LECHIEN Lisa née le 15 avril 2015 à Senlis
CHANTREUX Enaël né le 4 mai 2015 à Compiègne
FERNANDEZ DENEU Sasha née le 10 mai 2015 à Senlis
MAGALHAES ANCIAES Lisa née le 16 juin 2015 à L'Isle-Adam
CARON Lorenzo né le 15 août 2015 à Beaumont-sur-Oise
MONTALANT STEMPIN San Kha né le 3 septembre 2015 à Beaumont-sur-Oise
HINGRE Katlyna née le 19 septembre 2015 à L'Isle-Adam
CREUS TRÉVEL Éléanor née le 24 septembre 2015 à L'Isle-Adam
VIGNE Sacha né le 25 septembre 2015 à Senlis
THONNARD Mallorie née le 8 octobre 2015 à Beauvais
LE MOINE Maël né le 30 novembre 2015 à L'Isle-Adam
LEVEL Mila née le 12 décembre 2015 à Paris

ILS SE SONT UNIS

EICH Laurent et DALLET Delphine le 6 juin 2015
SUZÉ Dominique et VASYLCHENKO Yuliya le 26 septembre 2015
FROMAGE Patrick et NEKIA Sabrina le 26 septembre 2015
CARON Nicolas et DUFOUR Séverine le 17 octobre 2015
EL-AMRI Hakim et HAOUAS Rim le 7 novembre 2015

ILS NOUS ONT QUITTÉS

PAQUET Marcel décédé le 24 janvier 2015 dans sa 83ème année
TROTTER Eugénie décédée le 4 mars 2015 dans sa 81ème année
DELFORGE Alexandre décédé le 23 mars 2015 dans sa 79ème année
SZCZEPANIAK Jean décédé le 20 avril 2015 dans sa 91ème année
PAULIN Marie-José décédée le 25 avril 2015 dans sa 66ème année
BALAVOINE Jean-Fred décédé le 12 juin 2015 dans sa 65ème année
MONTELEONE Chantal décédée le 17 juin 2015 dans sa 64ème année
LE COAT Joseph décédé le 19 juillet 2015 dans sa 78ème année
DARIDON Jean décédé le 14 septembre 2015 dans sa 80ème année
COMTE Alain décédé le 24 octobre 2015 dans sa 76ème année
MADELÉNAT Lucette décédée le 28 octobre 2015 dans sa 88ème année
LANGLETS Robert décédé le 7 novembre 2015 dans sa 84ème année
BOUDIN Ginette décédée le 16 novembre 2015 dans sa 90ème année
LAURENCE Maurice décédé le 25 décembre 2015 dans sa 92ème année
GRECO Humbert décédé le 27 décembre 2015 dans sa 80ème année

Forum des associations le 05 septembre

Journée au Marquenterre du Club de 3ème Age le 16 septembre

Assemblée générale de l'association des anciens combattants le 21 octobre

Brocante d'automne le 27 septembre

Spectacle « Fred le Bulleur » proposé par la Ruraloise le 21 novembre

Distribution des colis de Noël aux anciens le 12 décembre

Goûter de Noël le 18 décembre

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE BORAN SUR OISE - N°14 - JANVIER 2016 - PARTICIPATIONS :

Responsable édition Jean-Jacques DUMORTIER • **Rédaction** Isabelle VILAREM (IV) - Janick RONCIN (JR) - Christian ROBIN (CR) - Michèle RONCIN (MR) - Bénédicte FONDU (BF) - Fabrice DUQUESNOY (FD) - Agostinho DE SAMPAIO (ADS) - Virginie KRZYZOSTANIAK (VK) **Collaboration** La Commission Communication - Sabrina MARQUES • **Photographe** Jean-Louis CAMILLERI (JLC) - Christian ROBIN (CR) **Conception - Impression** Galateo - Euromovie (01 34 09 32 42).